

## Déclaration du G20 de Saint Petersburg

Le sommet du G20 qui s'est tenu les 5 et 6 septembre 2013 à Saint-Petersbourg a été consacré, outre la situation en Syrie, au renforcement de l'économie mondiale. Dans le préambule de leur déclaration commune publiée à l'issue du sommet, les chefs d'État et de gouvernement du G20 indiquent que « la consolidation de la croissance et la création d'emploi sont leur priorité absolue » et soulignent qu'« une croissance économique saine et durable repose sur des investissements accrus et prévisibles, la confiance et la transparence, ainsi que sur une régulation effective dans le cadre des politiques et pratiques de marché ». Ils notent que « la politique monétaire continuera d'être orientée vers le maintien de la stabilité des prix et le soutien de la reprise économique, conformément aux mandats respectifs des banques centrales » et reconnaissent « qu'une croissance forte et durable s'accompagnera, à terme, d'une transition vers la normalisation des politiques monétaires », tout en notant que « les banques centrales se sont engagées à continuer de calibrer soigneusement et d'expliquer clairement les futurs changements de la politique monétaire ». La suite de la déclaration consacre notamment des développements aux questions de régulation financière : résultats obtenus à ce jour et suite à donner ; vers un système financier au service d'une croissance économique forte, durable et équilibrée ; mettre en place des établissements financiers résilients et mettre fin au problème des établissements « trop grands pour faire faillite » (en anglais : « too-big-to-fail ») ; promouvoir la transparence et le fonctionnement régulier des marchés financiers ; faire face aux risques dus aux activités bancaires parallèles (en anglais : « shadow banking ») ; lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Lien vers la déclaration du G20 (version originale et version française) et vers la communication sur le G20 présentée en Conseil des ministres le 11 septembre 2013 : [http://www.tresor.economie.gouv.fr/6828\\_les-communiqués-du-g20-2013](http://www.tresor.economie.gouv.fr/6828_les-communiqués-du-g20-2013)

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

### Union européenne

#### 1 - BCE

Le conseil des gouverneurs de la BCE lors de sa réunion du 5 septembre a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré lors de sa conférence de presse que « les tensions inflationnistes sous-jacentes devraient rester modérées à moyen terme dans la zone euro. Confirmant ce scénario, les évolutions monétaires, et en particulier celles du crédit, demeurent atones (...). Dans le même temps, la croissance du PIB en volume a été positive au deuxième trimestre, après six trimestres de contraction, et les indicateurs de confiance disponibles jusqu'en août confirment l'amélioration progressive attendue de l'activité économique en partant de bas niveaux. Notre politique monétaire vise toujours à maintenir une orientation accommodante dans la mesure justifiée par les perspectives de stabilité des prix et à promouvoir des conditions stables sur le marché monétaire. Elle apporte ainsi son soutien à une reprise progressive de l'activité économique. S'agissant de l'avenir, l'orientation de notre politique monétaire demeurera accommodante aussi longtemps que nécessaire, conformément aux indications fournies en juillet sur la trajectoire future des taux d'intérêt directeurs. Le Conseil des gouverneurs confirme qu'il prévoit que les taux d'intérêt directeurs de la BCE resteront à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée. Cette anticipation continue de se fonder sur le maintien, à moyen terme, de perspectives inchangées d'une inflation globalement modérée, compte tenu de la faiblesse généralisée de l'économie et de l'atonie de la dynamique monétaire. »

#### 2 - Eurostat

Eurostat a publié, le 30 août, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières de la zone euro (ZE17). Il s'est établi à 12,1 % en juillet 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage a été de 11,0 %, stable par rapport aux chiffres de juin (10,9%). Dans les deux zones, les taux ont augmenté de façon significative par rapport à juillet 2012, où ils se situaient respectivement à 11,5 % et 10,5 %.

### Actualité législative

#### Publications au Journal Officiel

Ordonnance n° 2013-760 du 22 août 2013 portant adaptation à l'outre-mer des dispositions de la loi n° 2012-1559 du 31 décembre 2012 relative à la création de la Banque publique d'investissement. L'ordonnance prévoit la mise en place de comités territoriaux d'orientation adaptés aux particularités des collectivités de Saint-Martin, Saint-Barthélemy et de Saint-Pierre et Miquelon ainsi que du département de Mayotte. Elle habilite par ailleurs, BPI-Groupe à effectuer des missions de prestation de service pour le compte des collectivités du Pacifique compétentes en matière de développement économique et industriel et qui en feraient la demande. Les modalités d'intervention de BPI-Groupe seront définies au moyen de conventions passées entre les parties.

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027886816&categorieLien=id>

# ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

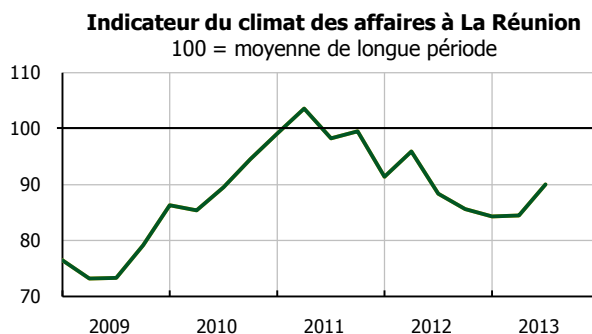
## Publication de la note expresse « Panorama de La Réunion » en 2012

L'IEDOM vient d'actualiser la note « Panorama de La Réunion » pour l'année 2012. Cette étude de quatre pages, diffusée dans la collection « Notes Expresses - Portrait », propose un éclairage synthétique sur les caractéristiques structurelles et démographiques de l'île, et facilite la compréhension des enjeux économiques du département. Elle présente des éléments de cadrage macroéconomiques (PIB par habitant, inflation, marché du travail, etc.). Elle inclut également une analyse des secteurs clés de l'île tels que l'industrie sucrière, le BTP et le secteur du tourisme, ainsi qu'un aperçu de l'activité bancaire.

La note est disponible en [version française](#), mais également en [version anglaise](#).

## Progression de l'indicateur du climat des affaires au 2<sup>e</sup> trimestre 2013

Après s'être progressivement stabilisé jusqu'au premier trimestre 2013, l'indicateur du climat des affaires (ICA) se redresse significativement au deuxième trimestre (+ 5,5 points) pour s'établir à 90,0 points. Il reste néanmoins toujours très en deçà de sa moyenne de longue période. La progression de l'ICA s'explique d'abord par les anticipations des chefs d'entreprise pour le trimestre à venir (+ 4,4 points, contre + 1,1 point pour la composante passée). Le troisième trimestre est en effet marqué par l'amélioration des perspectives des entrepreneurs sur l'activité, les effectifs et l'investissement.



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

Dans un contexte de stabilisation des prix, la consommation des ménages reste mal orientée. L'investissement montre en revanche quelques signaux positifs. Le marché du travail se stabilise progressivement. La progression soutenue de l'offre d'emploi ne suffit pas à empêcher une légère augmentation du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.

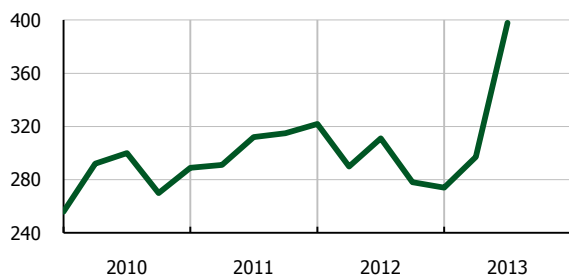
La détérioration de l'activité se poursuit dans l'ensemble des secteurs de l'enquête, hormis le secteur primaire qui connaît une progression de son courant d'affaires.

La détérioration de l'activité se poursuit dans l'ensemble des secteurs de l'enquête, hormis le secteur primaire qui connaît une progression de son courant d'affaires.

Les « tendances conjoncturelles » au 2<sup>e</sup> trimestre 2013 sont disponibles sur le [site de l'IEDOM](#).

## Forte hausse du nombre de dossiers de surendettement au 2<sup>e</sup> trimestre 2013

### Nombre de dossiers déposés à la commission de surendettement



Source: IEDOM (données trimestrielles)

Au deuxième trimestre 2013, 398 dossiers ont été déposés devant la commission de surendettement, soit une hausse de 34,0 % sur le trimestre et de 28,0 % par rapport à la même période de 2012. Cette brusque augmentation peut s'expliquer en partie par les efforts réalisés afin d'améliorer la lisibilité et la compréhension du rôle de la commission auprès du grand public depuis le début de l'année. Par ailleurs, rapporté à la population, le nombre de dossiers déposés reste sensiblement plus faible à La Réunion qu'en France métropolitaine : 1,4 dossier pour 1 000 habitants à La Réunion en 2012 contre 3,4 dossiers en France métropolitaine.

Parallèlement, la progression du nombre de personnes physiques interdites bancaires est moins marquée (+ 0,5 %) et le nombre des incidents de paiement par chèque baisse de 0,4 %.

# BREVES ECONOMIQUES

## LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
<b>Prix</b> (Insee)	Indice général des prix à la conso. - La Réunion	131,1	- 0,3 %	+ 1,5 %
	IPC France entière	127,7	+ 0,5 %	+ 0,9 %
<b>Octroi de mer</b> (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	21 662	- 14,5 %	- 10,9 %
	Cumul (milliers d'euros)	183 173	-	- 3,8 %
<b>Commerce extérieur</b> (Douanes)	Importations (millions d'euros)	406,3	+ 26,5 %	+ 7,4 %
	Cumul (millions d'euros)	2 519,1	-	- 5,9 %
	Exportations (millions d'euros)	29,9	+ 64,1 %	+ 15,6 %
	Cumul (millions d'euros)	152,1	-	- 0,5 %
<b>Demandeurs d'emploi</b> (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	134 610	+ 0,7 %	+ 7,8 %

## LES SECTEURS D'ACTIVITE

			Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
<b>Trafic aéroportuaire</b> (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	<i>Août 2013</i>	195 996	- 4,2 %	+ 0,3 %
	Cumul	<i>cumul Août</i>	1 348 942	-	- 4,0 %
<b>Fréquentation des hôtels classés</b> (Insee)	Nombre de nuitées	<i>Avril 2013</i>	62 200	- 15,7 %	- 16,3 %
	Cumul	<i>cumul Avril</i>	266 200	-	- 7,1 %
<b>Construction</b> (Douanes / CERBTP)	Importation de ciment/clinker (milliers d'euros)	<i>cumul Juin</i>	10 147	-	- 11,8 %
	Importation de ciment/clinker (milliers de tonnes)	<i>cumul Juin</i>	123,9	-	- 12,6 %
	Effectifs salariés du BTP	<i>Juillet 2013</i>	15 713	- 0,8 %	- 3,4 %

### Baisse des créations d'entreprises au 2<sup>e</sup> trimestre 2013

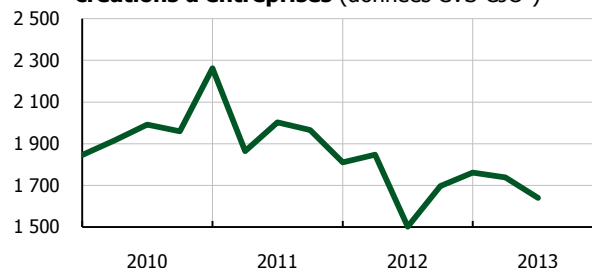
Les créations d'entreprises diminuent 5,7 % (données CVS-CJO<sup>1</sup>) au 2<sup>e</sup> trimestre 2013. Cette baisse s'explique principalement par le fort recul des créations sous le statut d'auto-entrepreneur (- 25 %). Hors auto-entreprises, la création progresse de 4 %. La diminution du nombre d'auto-entreprises s'observe surtout dans l'industrie (- 40,0 %), en raison de la révision des dispositifs encourageant la production d'électricité photovoltaïque.

Sur douze mois (juillet 2012 à juin 2013), la création d'entreprise décroît de 4 % par rapport à la même période un an auparavant (juillet 2011 à juin 2012).

En France entière, le nombre de créations diminue également : - 3,2 %, dont - 8 % pour les auto-entreprises.

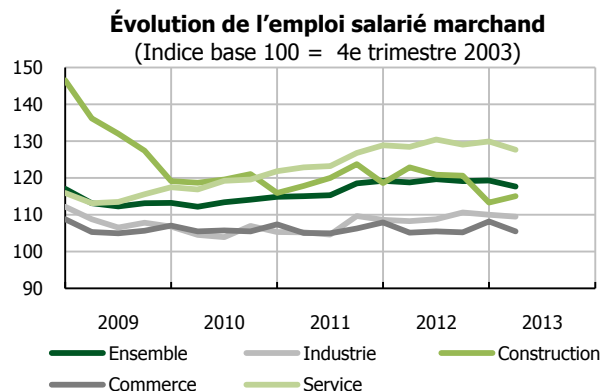
L'étude est disponible sur le [site de l'Insee](#).

créations d'entreprises (données CVS-CJO<sup>1</sup>)



<sup>1</sup> Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables  
Source : Insee - Sirene

### Baisse de l'emploi salarié marchand au 1<sup>er</sup> trimestre 2013



Source : Bordereaux Urssaf - Traitement Insee Epure

L'emploi salarié marchand à La Réunion diminue de 1,4 % au premier trimestre 2013 par rapport au quatrième trimestre 2012. Traditionnellement peu dynamique en début d'année, l'emploi recule toutefois plus fortement que l'année dernière à la même période (- 0,4 %). Les pertes d'emploi touchent principalement les services (- 1,7 %) en raison de la baisse de l'intérim et de fins de contrats aidés dans le secteur associatif.

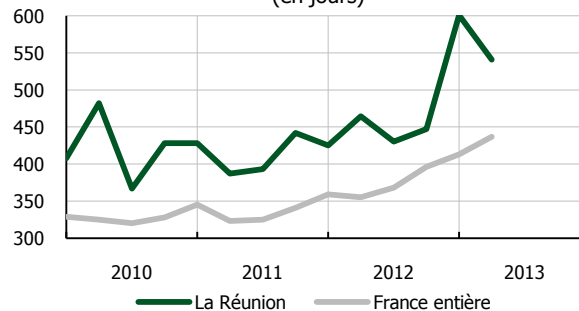
Sur un an, l'emploi salarié marchand à La Réunion baisse 0,9 %. Seul le secteur de la construction perd des emplois, avec une baisse de 6,4 %.

La publication est disponible sur le [site de l'Insee](#).

### Baisse de l'indicateur conjoncturel de durée de chômage au 1<sup>er</sup> trimestre 2013

Au premier trimestre 2013, les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi à La Réunion ont une probabilité de 541 jours de rester sans emploi, soit 17,8 mois contre 14,4 mois au niveau national. La Réunion est la région où le délai d'attente est le plus long avant de trouver un emploi, devant la région Nord-Pas-de-Calais (519 jours). L'indicateur conjoncturel de durée de chômage<sup>1</sup> baisse cependant de 10 % sur le trimestre, après avoir fortement augmenté au 4<sup>e</sup> trimestre 2012. A l'inverse, il progresse de 5,8 % en France entière.

Indicateur conjoncturel de durée de chômage (en jours)



Source : Pôle emploi

<sup>1</sup> L'indicateur conjoncturel de durée au chômage consiste à évaluer la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emploi qui y sont entrés au cours d'un trimestre donné et qui connaîtraient durant leur période de chômage les mêmes conditions du marché du travail que celles du trimestre considéré.

# PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,50%	08/05/2013
Taux de la facilité de prêt marginal	1,00%	08/05/2013
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	08/05/2013

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/13)			
ANNEE	2013	JO du 01/03/13	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%

\* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Août 2013)			
Mai	Juin	Juillet	Août	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,0784%	0,0947%	0,0931%	0,0832%	0,1280%	0,2260%	0,3420%	0,5430%

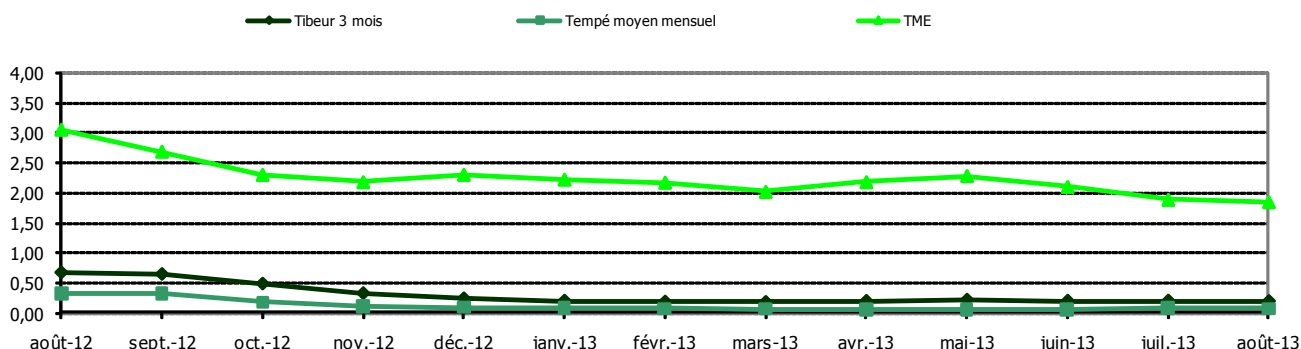
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Mai	Juin	Juillet	Août	Mai	Juin	Juillet	Août
1,86%	2,26%	2,31%	2,43%	2,06%	2,46%	2,51%	2,63%

## Taux de l'usure (applicable au troisième trimestre 2013)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>			
Prêts à taux fixe	5,23%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,99%
Prêts à taux variable	4,68%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,63%
Prêts-relais	5,44%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	5,01%
<b>Autres prêts</b>		Découverts en compte (1)	13,36%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,09%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,40%
Prêts d'un montant supérieur à 3 000 euros et inférieur ou égal à 6 000 euros	15,77%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts d'un montant supérieur ou égal à 6 000 euros	11,05%	Découverts en compte (1)	13,36%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

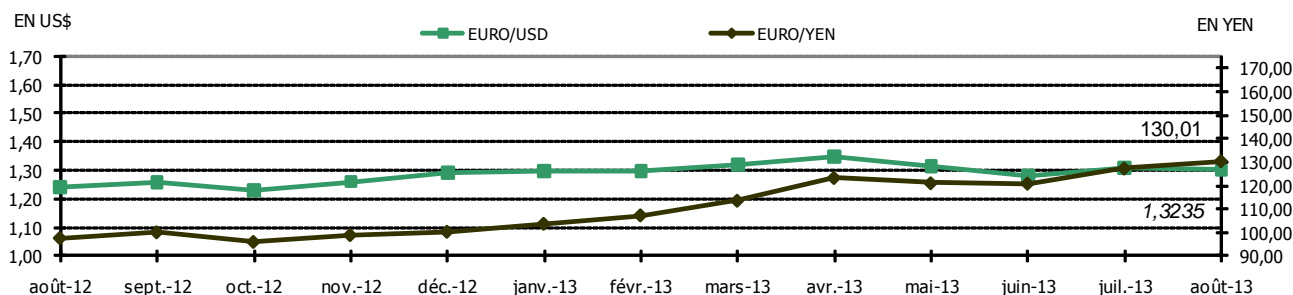
## Taux des marchés monétaires et obligataires



## Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3235	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,6670	EURO/SRD (Surinam)	4,3631
EURO/JPY (Japon)	130,0100	EURO/BWP (Botswana)	11,49210	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,3667
EURO/CAD (Canada)	1,3936	EURO/SCR (Seychelles)	15,81380	EURO/DOP (Rép. Dom.)	56,5225
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,85390	EURO/MUR (Maurice)	40,5905	EURO/BBD (La Barbade)	2,6444
EURO/SGD (Singapour)	1,6867	EURO/BRL (Brésil)	3,1122	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,4935
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,2627	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,3192	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2914,0511	EURO/XCD (Dominique)	3,5699	EURO/FC (Comores)	491,96775

## Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



## Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Thierry Beltrand

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4 rue de la compagnie 97400 Saint Denis

Achevé d'imprimer le 13 septembre 2013 - Dépôt légal : septembre 2013 - ISSN 1240-3857